Folia Pharmacotherapeutica juillet 2024

Arrêt de commercialisation de l'amitriptyline et de la nortriptyline

L'amitriptyline et la nortriptyline, deux antidépresseurs tricycliques, ne seront plus commercialisées dès les mois de juillet et août, pour raisons commerciales selon la firme.

Outre le traitement de la dépression, ces médicaments sont utilisés (dans certains cas en usage *off-label*) dans les pathologies suivantes :

- Amitriptyline : douleurs neuropathiques ou autres douleurs chroniques (entre autres céphalées de tension et fibromyalgie), prévention de la migraine.
- Nortriptyline : douleurs neuropathiques ou autres douleurs chroniques (entre autres céphalées de tension et fibromyalgie), sevrage tabagique.

Récemment, la firme a annoncé la production de nouveaux lots fin juin pour le Redomex® et début juillet pour le Nortrilen®. Il s'agit d'un engagement à court terme (situation en date du 02/07/24 : les 2 produits sont encore officiellement en indisponibilité). Les autorités sont à la recherche de solutions à long terme.

Il est possible de réaliser une prescription **magistrale d'amitriptyline** (mais pas de nortriptyline) pour les dosages de 10, 25, 50 et 75 mg (non remboursé, situation au 2/07/2024).

Il est également **possible d'importer via le pharmacien et sur prescription médicale l'amitriptyline au dosage de 25 mg et la nortriptyline aux dosages de 10 mg et 50 mg** (non remboursé, situation au 2/07/2024). Pour la procédure: voir Intro 2.10.15. Importation de médicaments indisponibles en Belgique et médicaments bénéficiant d'une dérogation.
En cas d'arrêt de ces médicaments, il est recommandé de le faire progressivement, suivant un schéma par paliers, afin d'éviter les symptômes de sevrage (voir Folia de janvier 2024).

L'amitriptyline et la nortriptyline sont des médicaments essentiels pour certains patients et le CBIP souhaite vivement le maintien de la commercialisation de ces spécialités.

L'impact pour la pratique de ces retraits du marché est en cours d'évaluation par l'AFMPS et les conclusions seront disponibles sur le site PharmaStatut.

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.